

Terminologie, culture et société. Éléments pour une théorie variationniste de la terminologie et des langues de spécialité

Dans le présent article, et dans un premier temps, nous passons brièvement en revue quelques aspects des approches traditionnelles, modernes et contemporaines de la terminologie et des langues de spécialité, permettant de comprendre les problèmes théoriques et pratiques auxquels la terminologie se voit aujourd'hui confrontée. La variation, sous toutes ses formes et dimensions, étant au cœur des problématiques actuelles, nous proposons, dans un deuxième temps, quelques éléments pour une théorie variationniste de la terminologie et des langues de spécialité.

Termes-clés : terminologie ; langues de spécialité ; culture ; société ; variation ; théorie variationniste.

1 Introduction

Bien que les encadrements théoriques et les pratiques actuelles en terminologie fassent preuve d'une grande variété, le terme sera aujourd'hui difficilement perçu uniquement comme une dénomination, non variable, uniquement synchronique, normalisé, attaché à un domaine et indépendant de la grammaire des langues. La terminologie moderne a suffisamment prospéré pour prendre en compte les différentes dimensions du lexique spécialisé : linguistique, cognitive, communicative, mais aussi sociale, temporelle et culturelle. Les approches modernes en sont la preuve : la glottopolitique et la socioterminologie, où la dimension sociale de la terminologie gagne sa place ; la terminologie sociocognitive, fondée sur des principes sociocognitifs ; la terminologie axée sur le caractère polyédrique des termes et leurs dimensions cognitive, formelle, conceptuelle et fonctionnelle ; la terminologie culturelle, orientée vers la culture spécifique d'une communauté humaine donnée. Ces approches sont en fin de compte la conséquence d'une terminologie qui s'est progressivement confrontée à un seul phénomène : la variabilité, la variété et la variation inhérentes à toute langue naturelle, phénomène bien connu dans la linguistique contemporaine et dans les sciences du langage en général.

Cependant, la co-existence d'approches très variées, des plus traditionnelles aux plus récentes, des non linguistiques

aux plus linguistiques, conduit souvent à des visions partielles ou à des incompatibilités théoriques ayant des conséquences pratiques évidentes.

Or, le lexique de spécialité tout comme le lexique général naît sous le signe de la variabilité et de la variation, linguistique et extra-linguistique. La variabilité peut être définie comme la capacité de toute langue naturelle de produire de la variation lorsqu'elle s'actualise en discours. La variation, sous toutes ses formes et à tous les niveaux d'analyse linguistique, est en quelque sorte la conséquence directe de la variabilité inhérente à toute langue naturelle. Les termes et les langues de spécialité n'échappent pas à ce phénomène naturel, tout comme les mots de la langue générale et la langue générale elle-même. Ils ne peuvent donc être analysés linguistiquement que dans le cadre d'une théorie des langues spécialisées. Et celle-ci ne peut se fonder que sur une théorie générale des langues, à condition qu'elle autorise la prise en compte des termes en tant que dénominations de connaissances spécialisées. La linguistique, qui a pour objectif fondamental la description des langues, se confronte naturellement à l'étude de la variation qui les caractérise. Il est également naturel que l'étude linguistique des langues de spécialité – et de leurs unités d'analyse – intègre une optique variationniste car les langues de spécialité sont, avant tout, des langues naturelles dans leur fonction de communication de savoirs spécialisés. Or, un tel programme n'est que très récemment préconisé par des linguistes des langues de spécialité et, le plus souvent, seulement de manière partielle. Ceci s'explique par l'histoire même des études sur les langues de spécialité, en particulier par l'histoire des études terminologiques qui ne trouvent pas leur origine dans la linguistique descriptive.

Les travaux théoriques et pratiques sur la terminologie, les terminologies et les langues de spécialité que nous menons depuis la fin des années 80, s'inscrivent dans une linguistique descriptive, théorique et appliquée aux langues de spécialité. Nous nous sommes intéressée progressivement à la variation diatopique, diastratique et diachronique des langues de spécialité (variation dialectale), à la variation contextuelle, situationnelle et stylistique (variation fonctionnelle), déterminant la variation formelle (des faits de langue).

Aujourd'hui, nous proposons une approche des langues de spécialité fondée pour l'essentiel sur les principes de la

linguistique descriptive, intégrant la variation à plusieurs niveaux : variation des langues, des discours et des textes de spécialité ; variation dans le temps, dans l'espace, en fonction des interlocuteurs et des situations de communication ; variation des unités linguistiques de spécialité sur l'axe syntagmatique et sur l'axe paradigmatique ; variation sur le plan lexical, sur le plan phrastique, sur le plan textuel et sur le plan discursif.

Une théorie variationniste pour la description des terminologies et des langues de spécialité nous semble être nécessaire pour toutes les langues naturelles, mais peut-être encore plus pour les langues moins décrites, dites en voie de développement, telles bon nombre de langues africaines, par exemple.

Nous dédions nos propositions théoriques et méthodologiques à Edema Atibakwa Baboya, avec qui nous avons eu l'occasion de travailler d'une façon très directe en co-dirigeant, avec Marc Van Campenhoudt, le premier numéro des *Cahiers du Rifal*. En bon linguiste, il défendait le droit à la variation linguistique et culturelle inhérente à chaque communauté humaine, ainsi que le respect de toute langue et culture, indépendamment de son influence économique et sociétale. En bon linguiste encore, il défendait également le besoin de fondements scientifiques solides pour l'analyse, la description et éventuellement l'intervention sur les langues minoritaires et minorisées afin de les rendre aptes à exprimer la modernité scientifique, technologique et technique de la société actuelle et de l'avenir.

2 Théories et pratiques de la terminologie, traditionnelles, modernes et contemporaines

2.1 Le ou les modèles traditionnels : termes, concepts et domaines

Le modèle standard, classique ou traditionnel de la terminologie – connu aussi sous les noms de *Théorie générale de la terminologie (TGT)*, d'*École de terminologie de Vienne*, *École wüsterienne*, entre autres, est aujourd'hui une abstraction qui nous permet de faire référence à un modèle de travail

terminologique dérivé de la TGT d'Eugen Wüster, mais qui a connu des interprétations variées, des continuations et des divergences importantes, des années 30 jusqu'à nos jours. Ce qu'il faut retenir dans l'ensemble, c'est que dans le modèle traditionnel et dans ses développements postérieurs tout au long du vingtième siècle les besoins normalisateurs ont toujours pris le pas sur les besoins linguistiques, où la composante pragmatique reste essentielle. D'où le refus de la terminologie classique à accepter l'ambiguïté et l'interprétabilité comme éléments constitutifs de la langue, de toute langue naturelle, y compris les langues spécialisées. La démarche a été pendant longtemps exclusivement onomasiologique : chaque terme dénomme un concept (pas de polysémie) et chaque concept ne peut être dénommé que par un terme (pas de synonymie). Les deux piliers du modèle standard seront donc monosémie et univocité. Cela implique aussi un autre élément fondamental pour ce modèle : les termes n'ont pas de valeur contextuelle ni co-textuelle.

Certes, à partir des années 70, on assiste aux premiers signes d'essoufflement de ce modèle quand il s'étend vers de nouveaux centres d'influence, notamment grâce aux besoins linguistiques de pays officiellement bilingues ou plurilingues comme le Canada, la Belgique ou la Suisse, grâce au développement d'outils d'ingénierie linguistique et de traitement automatique du langage naturel et, en général, grâce à l'essor de la linguistique appliquée. Cependant, malgré ces nouveaux besoins et influences, ce sont toujours pour l'essentiel les principes fixés par la terminologie traditionnelle qui sont privilégiés pendant longtemps par la plupart des approches et des travaux.

Dans le modèle traditionnel, la terminologie, que Wüster appelle à un moment donné lexicologie spécialisée, s'oppose, radicalement, avec les continuateurs de la TGT, à la lexicologie. Le terme est uniquement une dénomination d'un concept lié à un domaine de spécialité et s'oppose au mot, unité qui intéresse la lexicologie. Son analyse se situe exclusivement au niveau terme-concept (on n'aborde pas les problèmes de phraséologie et encore moins textuels). Le terme n'a aucune valeur contextuelle ou pragmatique, car il est censé dénommer un seul concept bien délimité à l'intérieur d'un domaine de connaissances donné. La démarche doit être obligatoirement onomasiologique (on part du concept pour trouver le terme qui lui correspond).

La polysémie, l'homonymie et la synonymie sont exclues du modèle ou vues comme accidentelles. Monosémie et univocité sont donc les deux piliers d'un modèle qu'on trouve encore dans des écrits récents (par exemple, Wright, 1999 ; Sager, 2000). L'approche doit être synchronique, autrement dit, elle implique qu'on s'intéresse aux termes en usage à un moment donné et non pas à leurs origines ou évolution dans le temps (voir, par exemple, Cabré, 1992/1993 : 84). La langue spécialisée se différencie radicalement de la langue non spécialisée en ce qu'elle ne connaît ni variation ni connotation, positionnant les termes dans un espace supra-linguistique, affranchis des lois sémantiques, syntaxiques et pragmatiques communes à toute langue naturelle. Les néologismes ou les formes néologiques concurrentes représentent une entrave à la précision terminologique. La terminologie et son objet d'étude, les terminologies, est une matière indépendante et autonome qui se caractérise par son interdisciplinarité (Cabré, 1999).

Plusieurs auteurs se sont penchés sur les limites du modèle standard de la terminologie, en constatant qu'il ne s'intéresse pas à la combinatoire et aux rapports des différentes unités dans les phrases, dans les textes et dans les discours.

Enfin, le modèle standard minimise ou ignore les aspects pragmatiques et sociologiques de la terminologie : la variation de la terminologie en fonction de différents types de locuteurs ou de situations de communication ; les différents degrés de formalisation du discours en fonction, par exemple, des différentes catégories socioprofessionnelles. Les termes ne sont que des étiquettes des éléments d'une réalité préexistante, et leur fonction est uniquement référentielle. Ainsi, ils ne sont jamais altérés par le contexte, ce qui exclut toute considération pragmatique. Cette forte tradition de la théorie générale de la terminologie a eu des conséquences évidentes au niveau des pratiques terminographiques.

Dès les années 70-80, sous l'influence de la sociolinguistique et dans la perspective de l'aménagement linguistique, s'est développée une école aménagiste de la terminologie qui constitue à la fois une critique et un redéploiement de la démarche wüstérienne. Déjà en 1975, au Québec, à l'occasion d'un colloque consacré à la définition de la terminologie, celle-ci était définie, pour la première

fois, comme l'étude systémique de la dénomination des concepts ou notions des domaines spécialisés du savoir, mais aussi comme l'étude de la pratique considérée dans son fonctionnement social. D'une certaine manière, cette ouverture sur le social conduit au décloisonnement de la pratique terminologique à l'égard de l'univers langagier des domaines spécialisés. En 1976, Guilbert, en bon linguiste et lexicographe, rappelle que l'énoncé linguistique demeure le lieu nécessaire de la transmission de l'information et le lieu de formation du terminologisme en tant que signe linguistique (Guilbert, 1976/1981). Dans cette approche à l'ébauche ténue, les terminologies commencent à être perçues comme une composante de ce que l'on appelle les langues de spécialité, lesquelles sont constituées de beaucoup d'autres éléments linguistiques ayant une pertinence terminologique, demeurés fort mal décrits à ce jour. Mais l'appareillage théorique et méthodologique des études terminologiques, fortement marqué par la conception traditionnelle de la terminologie, n'est pas encore apte à fournir les éléments permettant d'élargir la terminologie à l'étude du texte et du discours. Ce n'est que dans les années 80 qu'il devient indispensable de repenser les fondements de la terminologie moderne.

2.2 Approches modernes de la terminologie : termes, textes et contextes linguistiques

En effet, dans les années 80, la recherche terminologique semble gagner un nouveau centre d'intérêt : le texte spécialisé. Cette nouvelle perspective suscite une ouverture du domaine de la terminologie à la phraséologie, ce qui conduit au décloisonnement de la pratique terminologique par rapport à l'univers des langues de spécialité. Les terminologies commencent à être perçues comme une composante, parmi d'autres également importantes, des langues spécialisées, et on commence à comprendre qu'il faut maintenant prêter attention à ces composantes linguistiques qui permettent probablement de mieux comprendre le fonctionnement même des unités terminologiques. Sur le plan théorique, c'est la combinaison d'une approche notionnelle systématique et d'une approche linguistique qui met en lumière la « double articulation » des unités terminologiques : elles sont à la fois des unités qui s'inscrivent dans un système notionnel hiérarchisé et des

unités qui appartiennent à un système linguistique donné. D'où le besoin ressenti par les linguistes-terminologues de les décrire sur deux plans d'analyse : le plan notionnel, mais aussi sur le plan fonctionnel, autrement dit, sur le plan de leur fonctionnement dans le discours spécialisé. On a également constaté que la complexité sémantique d'une unité terminologique est fonction de la variété des éléments qui se combinent avec elle dans le discours. Cette aptitude lexicale à la combinaison est un des phénomènes les plus délicats, bien connu de tous ceux qui utilisent des langues spécialisées, et plus particulièrement de ceux qui travaillent dans un contexte interlinguistique. C'est ainsi que la nécessité de distinguer des unités supérieures aux termes et de déterminer le rôle de ces unités fonctionnelles qui dépassent le cadre de description des unités terminologiques a été ressentie.

Sur un plan plus pratique, les besoins d'expression en langue spécialisée dépassent largement le plan lexical et notionnel, et les utilisateurs des discours technoscientifiques réclament bien d'autres informations, en particulier celles qui concernent le niveau syntaxique et stylistique des langages spécialisés. Le milieu scientifique gagne un nouveau centre d'intérêt et tente de cerner la problématique de la phraséologie des langues de spécialité. C'est un nouveau paradigme scientifique qui s'installe peu à peu dans les milieux de la recherche, entraînant, comme cela est souvent le cas, une période d'instabilité.

Dans les années 90, d'aucuns parlaient d'une théorie générale de la phraséologie (comme Wüster a parlé autrefois d'une théorie générale de la terminologie) et parlaient du phraséologue au même titre que l'on parlait du terminologue quand la terminologie faisait ses premiers pas. Cependant, les théories et les pratiques en matière de phraséologie spécialisée sont encore loin d'être unifiées, les divergences se trouvant le plus souvent dans leurs propres fondements. On n'a pas encore pesé toutes les conséquences que le passage d'une sémantique lexicale à une sémantique phrastique entraîne. En tout cas, il est bien certain que tous les chercheurs sont d'accord pour considérer la phraséologie comme une composante fondamentale des langues spécialisées.

Comme le souligne R. Kocourek (1991 : 71), la notion de texte a marqué la recherche terminologique des années 80 et la dimension textuelle a enrichi la

réflexion terminologique. On peut constater que le texte constitue un nouveau « chantier » pour les études terminologiques. Il est perçu comme un lieu d'analyse des termes en matière de comportement syntagmatique et des possibilités de combinaison avec d'autres unités du discours technoscientifique. Il appelle cette approche du terme dans ses rapports avec le texte « approche lexico-textuelle », précise les limites de la conception terminologique traditionnelle non linguistique et prône une approche terminologique linguistique qui, de par sa nature, a besoin des textes spécialisés. L'approche textuelle en terminologie devient alors nécessaire à plusieurs niveaux. C'est d'abord dans les textes que la capacité métalinguistique définitoire permettant la délimitation sémantique du terme se manifeste. Le processus de la néologie est aussi lié aux textes, car c'est dans les textes que l'on trouve les solutions néologiques. L'observation des textes permet également de situer les termes au sein d'une spécialité et d'identifier leurs rapports avec les autres éléments du système. Les textes mettent en évidence des propriétés terminologiques graphiques, phoniques et grammaticales, comme l'orthographe, le genre, le nombre et le comportement des syntagmes terminologiques. C'est aussi dans les textes que l'on trouve des mots formellement apparentés qui font partie de la même famille terminologique. Le dépouillement des textes révèle encore une autre composante du discours scientifique, la composante brachygraphique. Enfin, les textes contiennent une richesse d'unités capables de collocation avec les termes.

On comprend bien que les linguistes-terminologues ressentent un besoin impératif d'une réconciliation entre la terminologie et la linguistique textuelle ainsi que le besoin d'études sur le comportement syntagmatique des unités terminologiques. Ceci entraîne diverses conséquences. L'une d'entre elles est la revalorisation du contexte dans les études terminologiques. En effet, lorsqu'on parle de texte, on parle également de contexte, entendu alors comme l'ensemble des autres unités qui entourent les termes sur l'axe syntagmatique. Le contexte, vu comme point de départ, devient un élément fondamental pour tout travail terminologique. Les exigences syntaxiques et les contraintes stylistiques déterminent les combinaisons des unités terminologiques avec d'autres unités des discours scientifiques. Le phénomène est globalement

appelé phraséologie. Ainsi, le contexte linguistique est en quelque sorte réhabilité par les linguistes qui se penchent sur cette nouvelle dimension des terminologies qu'est leur fonctionnement syntaxique dans les textes spécialisés.

2.3 Approches contemporaines de la terminologie : termes, cognition, culture et société

Certaines expériences aménagistes et traductionnelles ont fait évoluer la terminologie dans le sens d'une « terminologie sociale », où les aspects sociolinguistiques et pragmatiques des langues spécialisées se trouvent au cœur des réflexions en terminologie, d'ailleurs largement décrites par F. Gaudin (1993), fondateur avec L. Guespin de la socioterminologie française. De cette approche, il faut retenir plusieurs principes : l'approche linguistique des termes, perçus avant tout comme des signes linguistiques ; la place attribuée avant tout aux locuteurs ; le souci d'une terminologie consciente du fonctionnement social des langues spécialisées ; la pluralité et la polyphonie des discours spécialisés. Cette mise en valeur de l'existence d'une pluralité de textes et de discours relative à un domaine scientifique donné va à l'encontre d'un apriorisme qui vise à donner à une terminologie une existence *per se*, comme si elle devait réunir une collection d'universaux applicables indifféremment à tous les types de discours. Par ailleurs, les études discursives sur les discours de spécialité démontrent toutes sortes de reformulations, altérations et variations dans les textes de spécialité, ainsi que les connotations et ambiguïtés inhérentes aux différents genres textuels et discursifs de spécialité.

Les études socioterminologiques conduisent à l'intégration dans les études linguistiques de spécialité de paramètres pragmatiques concernant les énonciateurs et les destinataires. Elles conduisent également à prendre en considération les discours d'interface et les discours de vulgarisation comme des espaces langagiers où se comparent, s'affrontent et se négocient des solutions terminologiques, des compromis possibles.

L'intégration du point de vue de l'énonciateur dans les études terminologiques peut conduire au sociocognitisme (Temmerman, 2000). Les méthodes de recherche s'inspirant de la sémantique cognitive, le modèle sociocognitif relativise la catégorisation et fait de l'unité

terminologique une « unité de compréhension », marquée souvent par une structure archétypique donnée. En tant qu'unités de compréhension, les termes sont assujettis à des conceptualisations multiples et leurs définitions sont variables. L'optique sociocognitive, bien que partielle par rapport à la complexité linguistique des termes et des langues spécialisées, a le mérite d'intégrer certains éléments de variation, tels que la synonymie et la polysémie, ainsi que la variation temporelle ou chronolectale.

Enfin, dans les années 2000, certains chercheurs prônent le besoin d'une terminologie culturelle, orientée vers la culture de chaque communauté humaine, lieu de rencontre d'expériences diverses et de production de savoirs de toute variété (Diki-Kidiri, 2000). L'approche culturelle de la terminologie, axée sur des fondements socioculturels, historiques, phénoménologiques et psychologiques, s'avère sans doute nécessaire pour comprendre les aspects linguistiques et techniques des langues moins décrites, minorisées ou minoritaires. Mais elle se révèle également utile et sera même, probablement, la seule voie possible pour comprendre le fonctionnement des terminologies dans des langues et cultures différentes. Les réflexions récentes sur l'implantation terminologique, par exemple dans l'espace de la francophonie, pointent vers une sociologie de la terminologie, intégrant les méthodes de l'anthropologie culturelle. Les mécanismes du succès ou de l'insuccès des néologismes terminologiques dans des cultures différentes, mais partageant une même langue restent encore mal connus et font appel à des études linguistiques orientées vers les habitudes culturelles de chaque société.

Dans cette pléthore d'orientations, d'approches et de tendances, on peut légitimement s'interroger sur les fondements théoriques et méthodologiques des études terminologiques de nos jours et à l'avenir. Or, à nos yeux, seule une approche des terminologies et des langues de spécialité fondée sur les principes de la linguistique descriptive, intégrant la variation dans toutes ses dimensions linguistiques et extra-linguistiques, peut fournir un cadre théorique solide et éviter tout éclatement de cette branche complexe et composite des sciences du langage.

3 Éléments pour une théorie variationniste des terminologies et langues de spécialité

3.1 Variation des langues et des discours de spécialité

Le monde de spécialité est appréhendé à l'aide de divers systèmes sémiotiques de spécialité, parmi lesquels les langues « naturelles » dans leur fonction de communication spécialisée. À la fois langages spécialisés, langues techniques, langues spéciales, langues professionnelles, langues fonctionnelles, langues d'une branche d'activité ou du savoir, langue à ou sur objectifs spécifiques, les langues de spécialité (LSP), restent inévitablement marquées par leur caractère pluriel, par leur variété. Si la langue de spécialité est perçue comme une variété de la langue tout entière, la variation des LSP suit les mêmes critères que ceux de la langue générale, autrement dit, les langues spécialisées sont également sujettes donc à des variations diachroniques, diatopiques et diastratiques. D'autres facteurs de variation interviennent aussi dans la communication spécialisée, comme la situation de communication (information spécialisée pour un public de spécialistes ou pour un public néophyte), les intentions et les buts de la communication, conditionnant d'une certaine manière les ressources syntaxiques, morphologiques et textuelles utilisées dans les textes spécialisés (types de phrases, formes verbales, articulateurs du discours...).

L'analyse des LSP en tant qu'objet discursif, part du principe qu'elles ont des particularités sémantiques, syntaxiques, stylistiques rhétoriques, et bien évidemment, lexicales, terminologiques. Le terme « discours », on le sait, recouvre différentes acceptions selon le point de vue théorique qui le fonde comme concept, et le terme « analyse » correspond à des procédures différentes selon la théorie qui le définit. Pour les langues de spécialité, nous devons éviter les positions théoriques unificatrices où « discours » s'emploie comme un équivalent de texte ou énoncé, et adopter plutôt la position opposée, selon laquelle chaque configuration textuelle résulte d'une série de choix (lexicaux, syntaxiques, énonciatifs) qui aboutissent à la réalisation d'un objet unique. Elle établit ainsi un net clivage entre les trois catégories du discours, du texte et de l'énoncé. L'un des linguistes qui exprime le mieux cette position est probablement J.-M. Adam (1990 : 19). Le discours

se définit alors comme le produit des multiples pratiques discursives à l'œuvre dans la vie sociale. Les domaines de l'enseignement ou de la religion, de la politique ou du droit, de la philosophie, du journalisme ou encore de la littérature sont sources de discours plus ou moins élaborés, régis par un certain nombre de conventions. Les usages amènent ainsi à repérer, dans chaque domaine, des sous-classes correspondant à des genres particuliers. Le champ de l'enseignement comprend par exemple des types discursifs comme les instructions officielles fixant les programmes, le rapport d'inspection, la leçon type, le corrigé de devoir, l'essai pédagogique ou didactique, etc. Ces multiples formations linguistiques sont liées à des conditions de production et de réception éminemment variables, selon les époques et les pays. De ce point de vue, le discours ne saurait être dissocié du contexte socio-culturel dont il dépend. L'énoncé est la manifestation ponctuelle du discours. Oral ou écrit, c'est un objet concret, délimité et directement observable dans sa matérialité même. L'énoncé constitue ainsi un moyen d'accès au texte proprement dit, dont il est le support tangible, mais il ne se confond pas avec lui. Le texte, enfin, correspond au modèle abstrait selon lequel s'organisent les énoncés. Les langues de spécialité ont tout intérêt à être étudiées selon les différents types de discours et de genres discursifs à l'intérieur de la macro-catégorie « discours spécialisé ». La première grande distinction concerne les spécialités en soi : le discours de la médecine, du droit, des sciences naturelles, etc. À croire que les discours spécialisés reflètent les caractéristiques conceptuelles des différents domaines du savoir, il convient alors de procéder à des distinctions claires par rapport à la diversité des systèmes conceptuels : la conceptualisation *stricto sensu* (théories pures et formalismes) et la systématisation (sciences de la nature), dont les objets sont des constructions toujours remodelées ; les systèmes hypothético-déductifs, élaborés par une pure théorie (mathématiques, logique) et les systèmes élaborés par le classement systématique d'un matériel observé et par induction (les sciences naturelles) ; les systèmes obtenus par la structuration et la régularisation d'une pratique ou par l'application d'un savoir scientifique à un projet pratique (les techniques) et les systèmes élaborés par la sémantique d'un discours, qu'il s'agisse d'exposer une vérité (religions, théories philosophiques, jusqu'aux sciences humaines) ou de constituer un ensemble notionnel culturel, et auto-défini (par exemple, le droit).

À croire encore que les langues spécialisées reflètent les caractéristiques notionnelles des différents domaines du savoir, il faut également prendre en compte le fait que les langues spécialisées se caractérisent par des niveaux différents par rapport à leurs contenus. L'analyse de L. Hoffmann (1976 : 184-192, cité par Kocourek, 1991 : 37) découpe la langue de spécialité d'après quatre critères : le degré d'abstraction, la façon naturelle/artificielle d'exprimer les éléments et la syntaxe, le milieu ou type de spécialité et les participants. L'application de chaque critère mène à une stratification de la langue en cinq niveaux, du langage symbolique qui ne fait partie de la langue technoscientifique que par sa composante en langue naturelle, à la langue de consommation, assez proche de la langue usuelle. Ce classement classique nous semble toujours important dans la mesure où il vient éclairer le problème de la diversité discursive. Les spécialités se divisent donc non seulement thématiquement selon les domaines auxquels elles appartiennent mais aussi selon le degré d'intellectualisation. Enfin, une dernière remarque sur la diversification des langues spécialisées a trait à l'opposition entre l'idiosyncrasie individuelle du chercheur, le consensus d'usage au sein de la communauté de spécialistes et le pouvoir des médias de vulgarisation. Cet aspect se fait sentir principalement sur le plan du lexique. Il y a des degrés différents de diffusion et d'acceptation d'une terminologie donnée, en fonction de multiples facteurs. Un chercheur peut s'éloigner du consensus et construire une terminologie nouvelle, qui peut être acceptée ou rejetée en fonction de son influence dans le milieu scientifique.

Un certain nombre de catégories de discours scientifique ont été identifiées notamment par A. M. Loffler-Laurian (1983 : 10-12), J. Pearson (1998 : 35-39) et I. Meyer & K. Mackintosh (1996 : 270-271). Cette catégorisation, essentiellement basée sur la situation de communication, fait que les discours diffèrent entre eux selon l'émetteur du discours, le récepteur ou destinataire du discours, le but du discours et le degré de technicité ou de spécialisation du discours. Elle conduit aux catégories suivantes : discours scientifique spécialisé, officiel, pédagogique ou didactique, de semi-vulgarisation scientifique et de vulgarisation scientifique.

En somme, lorsqu'il s'agit de traiter les langues de spécialité, leurs textes peuvent être choisis en fonction

de leur appartenance à un genre textuel ou à des genres textuels et à un type ou à des types de discours scientifique et technique, qui correspondent à la traditionnelle division verticale des langues de spécialité.

3.2 Variation des textes et des corpus de spécialité

Selon R. De Beaugrande et W. Dressler (1981 : 3-4), la textualité comporte sept caractéristiques distinctives : la cohérence, la cohésion, l'intentionnalité, l'acceptabilité, l'informativité, l'aspect situationnel et l'intertextualité. D'un point de vue strictement linguistique, la linguistique textuelle se distingue des autres disciplines d'interprétation qui constituent le champ multidisciplinaire de l'analyse de discours, bien qu'elle en soit connexe et qu'elle y trouve des éléments communs d'analyse. Dans cette perspective, les textes sont, dans un premier plan, la source des données pour l'analyse de tous les plans de la langue. Ainsi, *textes* au pluriel devient l'équivalent de *corpus*. Dans un deuxième temps, les textes constituent le plan au-dessus de la phrase, le plan le plus élevé de l'analyse linguistique.

L'ensemble des textes spécialisés peut être défini comme la forme, parlée et écrite, et le contenu de tout ce que l'on exprime dans les langues spécialisées. Définition, certes, trop vaste, elle présente l'avantage de prendre en considération les textes oraux et les textes écrits, les textes contemporains et les textes passés, des textes en langue standard et non standard, des textes en langue centrale et des textes en langue régionale, des textes primaires ou hautement spécialisés – véritablement scientifiques, techniques, officiels, professionnels – et des textes de vulgarisation et didactiques. Les textes scientifiques et techniques prennent la forme de l'un des types habituels qui sont donnés par la spécialité et par sa diversité, par le sujet dont on traite, par la tradition ou des habitudes stylistiques, et par leurs objectifs et fonctions (ensemble de critères distinctifs portant sur le contenu thématique et découpage en domaines, contenu circonstancié et niveaux d'abstraction ou division horizontale et division verticale, niveaux scientifiques et niveaux didactiques). Ces différents types se constituent en fonction des besoins de l'activité quotidienne des spécialistes : étude, manuel, thèse, monographie, mémoire, article de périodique, dissertation, exposé, communication, conférence, discussion, entretien, interview, débat, procès-verbal, critique, rapport,

compte rendu, article d'encyclopédie, résumé, brochure, prospectus, spécification, brevet d'invention, contrat, mode d'emploi, lettre, table alphabétique, table des matières, thésaurus, norme terminologique, dictionnaire spécialisé, bibliographie, catalogue (Kocourek, 1991 : 48).

Les critères de classification des textes spécialisés varient selon l'objectif. Outre les critères déjà mentionnés, on peut encore établir des distinctions entre un texte continu et une liste (un manuel et un catalogue), entre un texte simple (un résumé, par exemple) et un texte complexe (un manuel, une monographie ou une thèse), des textes fondamentaux et des textes utilitaires... Enfin, comme nous l'avons signalé, toutes les formes de variation de la langue et des langues s'appliquent également aux textes (variation diachronique, diastatique et diatopique).

L'étude des différents plans d'analyse linguistique d'un ensemble de textes spécialisés peut encore conduire à dévoiler certains critères linguistiques d'une typologie qui sera toujours partielle. C'est le cas des caractéristiques définitoires d'A.-M. Loffler-Laurian (1983 : 12-20) ou des critères proposés par R. Arntz (1988 : 468).

Les études les plus complètes de typologies textuelles proviennent de la linguistique textuelle générale. Les travaux de R. Gläser (1993) et de G. Weise (1993) proposent des typologies complexes ou modulaires, à fondements cognitifs et communicatifs, axées sur différents niveaux ou paramètres textuels. Nous pouvons donc distinguer quatre niveaux dans les textes, en général : fonctionnel, situationnel, contenu sémantique et formel-grammatical.

Le niveau fonctionnel est celui des fonctions textuelles : s'exprimer, contacter, informer, diriger. Les textes peuvent être monofonctionnels ou plurifonctionnels, ce qui implique le besoin d'analyser la hiérarchie des fonctions dans un texte (fonctions dominantes, subsidiaires et complémentaires), ainsi que le besoin d'identifier les séquences des fonctions dans les textes.

Le niveau situationnel comporte plusieurs paramètres : contexte social des activités communicatives (science, commerce, relations internationales, etc.), lieu, temps, nombre, rôle et relations entre les locuteurs.

Le niveau du contenu sémantique renvoie au sujet d'un texte, aux différentes perspectives (théorique, didactique, appliquée, de divulgation, etc.), aux parties textuelles (libres ou standardisées) et au développement thématique

(séquences descriptives, expositives, argumentatives ou directives).

Le niveau formel-grammatical comporte les maximes rhétoriques, les formes linguistiques et non linguistiques, les aspects grammaticaux, les ressources syntaxiques et lexicales.

Les ressources lexicales de spécialité, autrement dit les terminologies, sont largement dépendantes de ces niveaux textuels et méritent d'être analysées et décrites selon les paramètres de la linguistique textuelle de spécialité.

Quand on parle d'un ensemble de textes spécialisés, on parle de corpus. Il faut souligner que les problèmes théoriques et méthodologiques relatifs à la constitution des corpus de spécialité sont loin d'être résolus, notamment ceux concernant les corpus du Web. Distinguons tout d'abord le sujet ou la thématique, la langue ou les langues, la taille d'une série de textes spécialisés, les sources orales et sources écrites (le parlé de la langue de spécialité, voilà un champ de la description linguistique encore souvent ignoré, comme le signale Kocourek (1991 : 27)) ; la fiabilité des textes et des sources documentaires, les moyens de diffusion et le poids « glottopolitique » notamment des textes de vulgarisation scientifique et technique ; l'identification de l'origine géographique des textes de spécialité, ainsi que leur datation. Si l'on s'attache au genre de textes à sélectionner, remarquons comme I. Meyer et K. Mackintosh (1996 : 270) que le problème du genre ne se pose pas dans les mêmes termes pour un corpus de langue de spécialité que pour les corpus de langue générale. En ce qui concerne les textes hautement spécialisés, les genres discursifs mentionnés plus haut doivent être pris en compte. Dans le cas d'un corpus de divulgation, il semble utile de retenir deux niveaux de distinction : d'une part la distinction unanime faite entre presse et non-presse, d'autre part les distinctions faites à l'intérieur de ces deux catégories.

3.3 Variation des contextes pragmatiques de spécialité

À la lumière des expériences actuelles en linguistique de corpus, y compris les nôtres depuis des années, à nos yeux une approche des terminologies et des langues de spécialité bien fondée doit commencer tout d'abord par la prise en considération de la variété des discours de spécialité et variations respectives. Un deuxième principe de base pour

une approche linguistique des terminologies et des langues de spécialité concerne la prise en compte, dans le cadre d'un certain discours de spécialité, de la variété de types ou genres textuels conditionnant souvent les ressources linguistiques choisies par l'énonciateur en fonction du destinataire, y compris les unités lexicales et phraséologiques, entre autres. Enfin, un troisième principe de base que nous considérons fondamental dans toute approche linguistique des terminologies et des langues spécialisées concerne la prise en compte de la variation contextuelle. Pour cela, il faut certes distinguer co-texte et contexte. Cependant, dans une approche de linguistique de corpus l'extra-linguistique se révèle ou doit être identifié dans le linguistique, de façon systématique et non empirique. Il s'agit de ne pas confiner la pragmatique à un niveau antérieur ou postérieur à toute analyse linguistique, mais de l'intégrer dans l'analyse discursive, textuelle et lexicale, et ceci, dès le départ, dans le cadre de notre modèle théorique.

Malgré la diversité des orientations de la pragmatique, nous pouvons considérer qu'elle est à la base de toute étude terminologique, et ceci, parce qu'elle comporte des concepts qui jouent un rôle déterminant et unificateur : interlocuteurs, contexte, coordonnées d'espace et de temps. Ces facteurs pragmatiques sont déterminants en terminologie pour la construction du sens des unités terminologiques et pour les habitudes langagières de la communication scientifique et technique. La prise en considération des interlocuteurs des discours scientifiques et techniques est une condition *sine qua non* pour toute terminologie ou tout travail de recherche terminologique.

On le sait, les premiers interlocuteurs des discours scientifiques ou techniques sont les spécialistes ou les experts eux-mêmes. Tout simplement, ils ne doivent pas être perçus comme des entités abstraites – comme on le fait souvent à tort – mais comme des « sujets parlants » concrets, liés à un milieu scientifique et professionnel concret. Ce milieu scientifique ou professionnel existe dans le temps et est directement lié à la société dans laquelle il s'insère. Les derniers interlocuteurs des discours scientifiques et techniques sont tous les utilisateurs des terminologies et des langues spécialisées maternelles ou étrangères. Ils ne doivent pas non plus être perçus comme des entités abstraites mais comme des usagers concrets, appartenant à des groupes

socio-professionnels distincts, avec des besoins et des intérêts précis.

Une notion centrale de la pragmatique est la notion de contexte ou plutôt l'explicitation des différents types de contexte. La notion de contexte en terminologie n'est pas toujours claire. Elle renvoie souvent tout simplement au contexte linguistique, notamment dans le cadre de la linguistique de corpus informatisés et de leur traitement automatique. Pourtant, la prise en compte des différents types de contexte est l'un des acquis les plus importants des études pragmatiques (Armengaud, 1990 : 62). En général, on distingue quatre grands types de contextes, que nous considérons comme étant une bonne base de travail pour la « linguistique de spécialité » : le contexte circonstanciel, factuel, existentiel ou référentiel (identité des locuteurs, environnement physique, lieu et temps où les propos sont tenus) ; le contexte situationnel ou paradigmatique (contexte qui détermine des rôles illocutionnaires plus ou moins institutionnalisés (par exemple, une communication dans un colloque) ; le contexte interactionnel (enchaînement des actes de langage dans une séquence interdiscursive) ; le contexte présuppositionnel (présuppositions, croyances, attentes et intentions des interlocuteurs). La terminologie se voit dans le besoin d'intégrer ces différents types de contextes – et non seulement le contexte linguistique – à ses modèles d'analyse et de description terminologique. L'environnement physique, le lieu et le temps où les propos sont tenus constituent des déterminants pragmatiques essentiels (l'objet même de la pragmatique selon Montagué) et renvoient au contexte circonstanciel ou référentiel.

En terminologie, ce sont eux qui introduisent le facteur variation au sens large. Aujourd'hui, il est bien évident que l'approche terminologique des sciences et des techniques doit les intégrer à ses propres principes descriptifs (et même normatifs). Toutefois, nous estimons que tous ces facteurs s'inscrivent dans les productions discursives et textuelles, linguistiquement, et toute linguistique de spécialité doit les identifier et décrire sur le plan textuel. Les méthodes actuelles de la linguistique de corpus permettent de le faire de façon systématique.

4 Conclusion

Par rapport au traitement des unités terminologiques, on peut se limiter à privilégier la précision des notions, en considérant que c'est la notion, unité de connaissance spécialisée, qui est importante dans le terme. Dans ce cas, on privilégie le lexique par rapport à la grammaire. Le problème de cette perspective terminologique est qu'on reste au niveau des concepts et de leurs dénominations ; on oublie qu'ils existent dans les langues et dans les textes et discours spécialisés. Or, sans syntaxe et sans systèmes de règles, les terminologies sont des entités inefficaces.

C'est ainsi que nous prônons une approche élargie de la terminologie – l'approche par les langues spécialisées, les discours, les textes et les énoncés spécialisés, qui doivent être analysés sous les divers aspects linguistiques (Benveniste). Si les unités terminologiques doivent être vues comme l'objet de la terminologie, en tant que dénominations de concepts, elles doivent être aussi conçues et analysées dans un milieu plus étendu, c'est-à-dire les textes spécialisés, car chaque terme se caractérise par des aspects morphologiques particuliers, par un fonctionnement syntaxique spécifique, et se combine avec un ensemble d'autres unités, sur lesquelles il s'appuie pour former le discours spécialisé. Enfin, les termes sont utilisés dans les LSP selon certaines conditions d'utilisation, et les rapports des signes avec leurs utilisateurs, dans l'espace et dans le temps, doivent également être pris en compte dans toute analyse terminologique.

D'un point de vue linguistique, toute analyse et description terminologique doit être fondée sur les niveaux d'analyse linguistique de base : le niveau morphologique et morphosémantique, orienté vers les modes de formation et les modèles de lexicalisation propres aux langues et aux cultures (par exemple, les différences entre les langues agglutinantes, flexionnelles ou monosyllabiques sont évidentes) ; le niveau sémantique, axé sur une sémantique large qui prenne en compte le niveau paradigmatique et le syntagmatique ; le niveau syntaxique, en privilégiant l'aspect de la combinaison, mais aussi l'aspect des transformations possibles et vérifiées dans les discours spécialisés ; le niveau pragmatique, en prenant en considération les rapports des terminologies avec leurs allocutaires et leurs utilisateurs, les conditions

réelles d'usage dans les différentes situations discursives – autrement dit axé sur une pragmatique linguistique.

Le niveau pragmatique commence par la prise en considération de la variation discursive, passe par la variation textuelle, co-textuelle et contextuelle, phrastique, sémantique, morphologique et même phonétique, et se manifeste à tous ces plans ou niveaux d'analyse linguistique.

Comme toute langue naturelle, une langue donnée, dans sa fonction de transmission de connaissances spécialisées, se soumet à trois types majeurs de variation : la variation linguistique, identifiée aux niveaux lexical, syntaxique, textuel et discursif ; la variation extra-linguistique, étudiée dans les dimensions diachronique, diatopique ou géographique, diastratique ou diaphasique ; la variation inhérente, propriété de toutes les langues lors de leur actualisation textuelle et discursive. Ces différents types de variation ne sont pas séparés par des frontières étanches et impliquent souvent la problématique de la relation entre sémantique, syntaxe et discours. La variation extra-linguistique, dans ses trois grandes dimensions, influe directement sur la variation linguistique et peut être repérée au travers de l'analyse des différents plans linguistiques, du lexical au discursif.

La variation diachronique, la variation culturelle et la variation sociétale peuvent ainsi être intégrées dans un modèle variationniste des terminologies et des langues de spécialité, aux fondements linguistiques solides, à condition que les acquis de la pragmatique moderne soient véritablement intégrés dans une théorie de la terminologie contemporaine.

*Isabel Desmet,
Département de portugais,
Université Paris 8,
France,
isabel.desmet@free.fr.*

Bibliographie

- Adam (J.-M.), 1990 : *Éléments de linguistique textuelle*, Liège : Mardaga.
- Armengaud (F.), 1990 : *La Pragmatique*, 2^e éd., Paris : Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je ?, n° 2230.
- Arntz (R.), 1993 : « Terminological Equivalence and Translation », dans Sonneveld (H.) et Loening (K.), éd., *Terminology : Applications in interdisciplinary communication*, Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins, p. 5-20.
- Cabré (M.T.), 1992/1993 : *La terminología. Teoría, metodología, aplicaciones*, Barcelona : Editorial Antartida-Empúries.
- Cabré (M.T.), 1999 : *La terminología. Representación y comunicación : Elementos para una teoría de base comunicativa y otros artículos*, Barcelona : IULA, Universitat Pompeu Fabra.
- De Beaugrande (R.) et Dressler (W.), 1981 : *Introduction to Textlinguistics*, London-New York : Longman.
- Desmet (I.), 1994 : « Terms and words : propositions for terminology », dans *Terminology 1.2*, John Benjamins Company, p. 303-325.
- Desmet (I.), 1996 : *Pour une approche terminologique des sciences sociales et humaines. Les sciences sociales et humaines du travail en portugais et en français* – thèse de doctorat – Université Paris XIII, trois tomes.
- Desmet (I.), 1998 : « Caractéristiques sémantiques, syntaxiques et discursives des vocabulaires spécialisés. Quelques données théoriques et pratiques pour la lexicographie spécialisée », Actes du 2^e Colloque de Linguistique Appliquée, dans *Les linguistiques appliquées et les sciences du langage*, Strasbourg : COFDELA Publications, p. 292-305.
- Desmet (I.), 2002 : « Néologie du portugais contemporain : une zone d'instabilité linguistique », dans *Actes de la journée « Instabilités linguistiques dans les langues romanes »*, Université Paris 8, *Travaux et Documents* n° 16, Presses de l'Université de Vincennes – Saint-Denis, p. 77-99.
- Desmet (I.), 2005 : *Terminologie et variation : des langues spécialisées aux verbes spécialisés*, volume V (inédit) du dossier d'Habilitation à Diriger des Recherches : *Recherches en terminologie et langues spécialisées*, Université Paris 7-Denis-Diderot (à paraître).
- Desmet (I.), 2006a : « Variabilité et variation en terminologie et langues spécialisées : discours, textes et contextes », communication aux septièmes journées scientifiques du réseau Lexicologie, terminologie, traduction (LTT) de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), *Mots, termes et contextes*, Actualité scientifique, Paris : Éditions des archives contemporaines, p. 235-247.
- Desmet (I.), 2006b : « La recherche sur les langages spécialisés et les langages scientifiques au XX^e siècle », dans Auroux (S.), Koerner (E. F.) et coll., éd., *Histoire des sciences du langage*, tome 3, coll. International Handbook of Linguistic and Communication Sciences, Berlin / New York : Walter de Gruyter, p. 2760-2766.
- Desmet (I.), 2006c : « Variation en terminologie et langues spécialisées : des discours aux faits de langue », dans *Des arbres et des mots. Hommage à Daniel Blampain*, Bruxelles : Éditions du Hazard, p. 53-65.
- Diki-Kidiri (M.), 2000 : « Une approche culturelle de la terminologie », dans *Terminologie nouvelles*, n° 21, p. 27-31.
- Gaudin (F.), 1993 : *Pour une socioterminologie. Des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, Publications de l'Université de Rouen, n° 182.
- Gaudin (F.), 2003 : *Socioterminologie – une approche sociolinguistique de la terminologie*, Bruxelles : De Boeck/Duculot.
- Gläser (R.), 1993 : « A Multi-level Model for a typology of LSP Genres », *Fachsprache. International Journal of LSP*, 1-2, p. 18-26.
- Guilbert (L.), 1976/1981 : « La relation entre l'aspect terminologique et l'aspect linguistique du mot », Infoterm series 3, repris dans Rondeau (G.) et Felber (H.), éd., *Textes choisis de terminologie. Fondements théoriques de la terminologie*, GIRSTERM, Québec : Université Laval, 1981, p. 185-197.
- Kocourek (R.), 1991 : *La langue française de la technique et de la science*, Paris/Wiesbaden : Oskar Brandstetter.
- Lerat (P.), 1995 : *Les langues spécialisées*, Paris : PUF.
- Loffler-Laurian (A.-M.), 1983 : « Typologie des discours scientifiques : deux approches », dans *Études de linguistique appliquée*, n° 52, Paris : Didier Erudition, p. 8-20.
- Meyer (I.) et Mackintosh (K.), 1996 : « The Corpus from a Terminographer's Viewpoint », dans *International Journal of Corpus Linguistics 1(2)*, p. 257-285.
- Pearson (J.), 1998 : *Terms in Context*, Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- Sager (J.C.), 2000 : « Pour une approche fonctionnelle de la terminologie », dans Béjoint (H.) et Thoirin (Ph.), dir., *Le sens en terminologie*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, p. 40-60.
- Temmerman (R.), 2000 : *Towards New Ways of Terminology Description. The Sociocognitive approach*, Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- Weise (G.), 1993 : « Criteria for the classification on ESP texts », dans *Fachsprache. International Journal of LSP*, 1 / 2, p. 26-31.
- Wright (S.-E), 1999 : « The link between Terminology and Data Element Dictionaries », dans *Computer-Integrated Knowledge System Network : Report of the Second Workshop*, Brownsville : Lawrence J. Kaetel.